

Direction des services techniques
et de l'aménagement
Services techniques
Tél. 03 20 66 58 27
Fax : 03 20 66 58 30

190327/BC/AB

ARRETE N° ARR/2019/ST/127

Nous, Maire de la Ville de HEM,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté ministériel du 22 octobre 1963 relatif à la circulation routière, complété par la circulaire du 28 décembre 1963,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public,
Considérant que pour permettre des travaux de sondage pour validation du projet de remplacement d'un collecteur rue des Vosges à Hem, il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour réglementer ce secteur,

ARRETONS

ARTICLE 1 : Du 25 mars 2019 au 25 avril 2019, le stationnement des véhicules sera interdit et considéré comme gênant rue des Vosges à HEM dans sa partie comprise entre la rue Jules Guesde et le square des Sapins.

ARTICLE 2 : Du 25 mars 2019 au 25 avril 2019, la circulation sera limitée à 30 km/h et fera l'objet d'une circulation par demi chaussée réglée par feux tricolores si nécessaire.

ARTICLE 3 : l'entreprise SADE CGTH devra mettre en place un cheminement sécurisé pour les piétons.

ARTICLE 4 : Les panneaux réglementaires ainsi que la signalisation diurne et nocturne seront mis en place par l'entreprise l'entreprise SADE CGTH.

ARTICLE 5 : Les travaux seront réalisés sans interruption et la mise en œuvre des remblais et finition idem à l'existant devra se faire obligatoirement dès la fin du présent arrêté sans attendre une campagne d'enrobés.

ARTICLE 6 : Monsieur le Directeur Général des Services et la Police Municipale de la Commune de Hem, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

ARTICLE 7 : Une ampliation du présent arrêté sera envoyée au Commissariat Central de Roubaix, au Commissariat de Police de Hem, à la Gendarmerie de Lille, au Centre de Secours de Roubaix, à la Sté Esterra et à l'entreprise SADE CGTH – PA de la Becquelles – 3 avenue Saint Pierre – 59118 WAMBRECHIES.

Fait à HEM, le

2 AVR. 2019



**Pour Le Maire de Hem
et par délégation, l'Adjoint aux Travaux,
aux infrastructures et à l'aménagement.**

Laurent PASTOUR